

NUCOURT Com-Info



Abeilles de mai valent de l'or, en juin, c'est chance encore.

NUMÉRO 127

MAI-JUIN-JUILLET 2022

Conseil municipal du 5 avril 2022

Finances

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les comptes de gestion du receveur pour l'année 2021 ainsi que le compte administratif 2021 de l'eau et de la commune.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité les budgets primitifs pour l'exercice 2022.

Prix de l'eau

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer le prix de l'eau potable et de l'assainissement comme suit :

	2021	2022
Eau, le m ³	2,10 €	2,14 €
Location compteur, 20 mm	22,00 €	22,00 €
Location compteur, 40 ou 60 mm	40,00 €	40,00 €
Location compteur, 80 mm	ND	ND
Pollution domestique, le m ³	0,380 €	0,380 €
Modernisation des réseaux, le m ³	0,185 €	0,185 €
Taxe d'assainissement, le m ³	1,60 €	1,7227 €
Assainissement non collectif, le m ³	0,30 €	0,40 €

Taux d'imposition

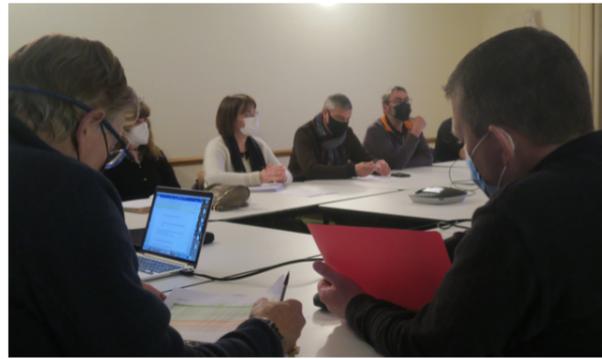
Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2022 à 24,86 % sur le foncier bâti et à 37,30 % sur le foncier non bâti.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | accueil@nucourt.fr | www.nucourt.fr

Directeur de publication : Émilie Vallet. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.



Subventions

Le conseil municipal, vu les demandes de subventions des associations a décidé d'accorder des subventions :

- Anciens combattants de Nucourt : 1 000,00 €
- Amis du jumelage : 100,00 €
- École Les Quatre Vents (ASSC) : 6 400,00 €
- Foyer rural : 2 000,00 €
- Association des parents d'élèves : 790,00 €

Formation des élus

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.

Scolaire

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité de renouveler une prise en charge des cartes de transports scolaires pour les lycéens hors apprentissage et les collégiens se rendant dans les collèges et lycées de Magny-en-Vexin, Chars, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Osny et Cergy, avec les conditions suivantes :

- Collégiens : 42 % du montant de la carte optile.
- Lycéens : 42 % du montant de la carte ImaginR.

Il a également été décidé à l'unanimité de rembourser les titres de transports pour les enfants se rendant dans les lycées éloignés dans le cas d'un enseignement choisi et n'existant pas dans les lycées de la Ville Nouvelle pour un montant à hauteur de celui d'un lycéen.



Les collégiens qui choisiraient une carte ImaginR pour leur convenance personnelle seront remboursés à hauteur de 42 % du montant de la carte optile.

Les formulaires d'inscriptions doivent être dûment complétés par les familles et les établissements et devront être validés en mairie avant le 30 septembre 2022, au-delà de cette date, il n'y aura aucune prise en charge communale, excepté pour les nouveaux arrivants.

Urbanisme

Le conseil municipal a adopté la numérotation du 9 chemin de l'huisset.

Recensement citoyen

Les jeunes hommes et femmes nés en juillet, août et septembre 2006 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la JDC et s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.

Une bien triste nouvelle

Madame Jacqueline Walter nous a quittés.

Nous souhaitons lui rendre hommage pour son action bénévole pour Nucourt qui a été riche tout au long de ces années : Téléthon, costumes pour les spectacles de l'école et pour tant d'autres événements nucourtois...

Son action perdure encore car elle ne souhaitait ni fleurs, ni plaques, mais que des dons soient recueillis pour le Téléthon.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à Michel Walter ainsi qu'à toute sa famille.



Commémoration du 8 mai 1945

Cette année la commémoration du 77^e anniversaire de l'Armistice a pu être célébrée devant le monument aux morts avec la participation des enfants.

Pour clôturer cette cérémonie d'hommage, Madame Le Maire a invité les Nucourtois à un vin d'honneur dans la salle municipale du foyer rural.

C'est l'heure de la retraite pour Jean-Luc Vincent

Jean-Luc est un vrai Nucourtois de souche. Il est arrivé pour exercer les fonctions d'agent technique principal sur Nucourt en 1997 suite au départ en retraite de Jean-Pierre Bénard qui était garde champêtre.

Jean-Luc venait de Paris où il a d'abord fait partie de la Brigade des Sapeurs-Pompiers et a ensuite exercé comme jardinier à la mairie de Paris. Lorsqu'il est arrivé en 1997, les outils de la commune se trouvaient rangés dans le coffre de la voiture du Garde Champêtre ! L'atelier communal actuel n'a été aménagé qu'en 1998. À Nucourt, ses tâches étaient variées et ont évoluées dans le temps.

Sa première mission était l'entretien de la commune. Avec Gilles, ils ont enlevé les dépôts sauvages et les tags ; taillé, coupé, tondu et planté tout au long des années. Et pour cela, ils ont reçu plusieurs fois des prix au département pour le concours des villages fleuris.

Gardien du cimetière, il n'a pas manqué de l'entretenir tous les vendredis après-midi à la perfection malgré la suppression des produits phytosanitaires. Le souci du détail mais des soucis en fleur partout dans les allées.

Sa deuxième mission concernait la gestion de l'eau sur Nucourt, car Jean-Luc est fontainier. Il était le grand maître de la station d'épuration dont la gestion a été citée en exemple par le Conseil départemental ainsi que par l'Agence du Bassin de l'eau Seine Normandie.

Jean-Luc était aussi très impliqué dans les relevés des compteurs d'eau qui lui permettaient de rencontrer tous les administrés. La télé relève a été un vrai déchirement pour lui. Enfin, il était gardien du château d'eau.

Jean-Luc effectuait aussi bien d'autres tâches comme :

- la distribution des informations dans les boîtes aux lettres ;



- la liaison avec les divers organismes administratifs ;
- les diverses réparations et notamment la toiture de l'école avec Serge ;
- la circulation à l'école ;
- l'accompagnement des enfants à la cantine.

Jean-Luc est une personne dévouée à son village. Il a toujours été présent lors des commémorations en tant que porte drapeau.

Il s'est aussi investi dans plusieurs associations :

- L'embellissement pour fleurir la commune et pour laquelle il a été membre du jury du concours des maisons et jardins fleuris de la commune.
- Le foyer rural dans lequel Jean-Luc est membre du conseil d'administration et animateur de la section belote.

Jean-Luc aime aussi les fêtes. Avec ses collègues, il a élaboré et installé les illuminations de Noël. On lui doit dernièrement les « pingouins » sur la place de Wenings.

Il a participé à tous les événements sur la commune ; les fêtes communales, les foires à tout, les courses cyclistes et à bien d'autres manifestations qui n'auraient pas été pareilles sans lui. Sa dernière fête en activité lui a valu de faire le tour du village en calèche mais il est fort probable qu'elle reste une activité pérenne pour sa retraite.

Ses 25 années de travail sur Nucourt ont fait de lui une des personnes les plus connues de Nucourt et qui connaît le plus les Nucourtois. Il a transmis sa bonne humeur à cinq maires qui saluent ses compétences.



Des aménagements sur la RD 174 à l'étude

Partant du constat que la RD 174 (rue de Bouconvilliers) est une route potentiellement dangereuse, plus particulièrement aux intersections avec les rues de la Mare et d'Hardeville, la municipalité a demandé une étude au département afin de voir les aménagements possibles à apporter sur ce secteur afin de le sécuriser au maximum.



En octobre 2021, un comptage du nombre de véhicules circulant sur cette voie a été effectué. Les appareils de comptage ont été placés au niveau du pédiluve, entre le chemin du Vieux Hêtre et la rue de la Mare. Sur ce laps de temps, il a été relevé un trafic moyen journalier d'environ 783 véhicules (tout type confondu), avec des pics de circulations en fonction des jours et heures de pointes bien sûr.

Pour entrer dans le village, les automobilistes sont en moyenne à moins de 50 km/h. Par contre, pour en sortir, la majorité roule entre 50 et 80 km/h. La palme d'or de la stupidité revient à une personne qui a circulé à plus de 140 km/h. Suite aux informations relevées, une réunion en mairie avec la Direction Des Routes du Val d'Oise s'est tenue et diverses hypothèses d'aménagement sont à l'étude.

Soyez assuré que, ensemble, nous cherchons la solution alliant un maximum de sécurité avec un minimum de contraintes pour les riverains et les usagers. Malgré toutes les améliorations que nous pourrions apporter, rien ne remplacera votre vigilance, votre civisme et votre prudence en matière de sécurité. Prudence est mère de sûreté.

« Quentin et Thomas, futurs paysagistes, ont été encadrés par Jean-Luc et Gilles pendant leurs stages au sein de la commune. »



Éric Lerebour
Adjoint aux travaux

Les jeunes stagiaires nous poussent

Deux jeunes stagiaires sont venus prêter main-forte à l'équipe de la voirie. Ce fut d'abord Quentin qui arriva le 14 mars pour un mois, puis Thomas le 4 avril pour quinze jours.

Quentin est en première année de CAP Paysagiste et Thomas, qui est en troisième, se destine aussi à cette branche. Jean-Luc et Gilles les ont formidablement accueillis et ont eu à cœur de partager et transmettre leur savoir.

C'est un métier très physique mais les courbatures des premiers jours n'ont pas vaincu leur motivation. Gilles a insisté auprès d'eux sur les bons mouvements à adopter.

De leurs mines timides du début, je les ai vus plus d'une fois avoir la banane dans le village grâce aux plaisanteries et commentaires de leurs aînés. Jean-Luc les a encadrés notamment dans la réfection des parterres de la mairie. Il a testé leurs connaissances et n'a pas été avare de conseils.

Je pense qu'ils ont terminé leur stage avec une certaine confiance en eux et trouveront le monde du travail un peu moins inquiétant. Merci à eux pour leur spontanéité, leur aide et leurs chouquettes du matin...



Enfin les retrouvailles après 2 ans d'attente !

Enfin la municipalité et les Amis du Jumelage ont pu commémorer à Nucourt le 50^e anniversaire de la signature du Serment de Jumelage. Rappelons que des festivités avaient déjà eu lieu en 2019 à Wenings et que Nucourt attendait depuis la Pentecôte 2020 de célébrer également cet anniversaire, mais la Covid est passée par là !

Cette fois ci, c'est sous un beau soleil que nos amis allemands sont arrivés le samedi 4 juin dernier. Tous leurs jeunes marchaient devant le bus lors de l'arrivée. Comme d'habitude, les retrouvailles ont été chaleureuses, et encore plus cette année... Un pot d'accueil organisé dans la cour de la maison des associations a marqué le début de ce week-end convivial.

Le samedi soir, après une cérémonie du souvenir au cimetière qui eut lieu dans l'église pour cause de pluie, tout le monde était accueilli sous un chapiteau monté sur le site du camp de César et décoré aux couleurs du Moulin Rouge. La soirée a été rythmée par des danses et chants préparés par les membres des deux villages, et par les inévitables discours, en présence de plusieurs personnalités.

Le cadeau offert par Nucourt à Wenings cette année est une statue en pierre de Nucourt représentant le logo de nos associations. Cette sculpture a été réalisée par un groupe de Nucourtois dirigé par Don Pierre Vendassi.



Le dimanche, la journée était consacrée à la visite d'Amiens et de sa cathédrale. Une promenade en bateau a permis aux visiteurs de naviguer le long des jardins et magnifiques passerelles qui bordent le cours d'eau. La soirée en famille a clos cette journée riche en découverte.

Le lundi, c'est sur le site du camp de César que tout le monde s'est retrouvé après avoir disputé le traditionnel match de football. Le score ? On n'en parlera pas, à la fin ce sont toujours les Allemands qui gagnent ! Peu importe, l'essentiel est le jeu et la joie de tous les participants. Un pique-nique et un après-midi champêtre ont fait de cette journée un moment de convivialité essentiel à notre rencontre.

Des jeux de kermesse ont été proposés tout l'après midi et tous ont participé de bon cœur. Un tableau représentant un arbre de l'amitié était à disposition où chacun pouvait apposer son empreinte, pour représenter une des nombreuses feuilles. Plus tard dans la journée, un food truck local est venu sur le site pour rassasier les convives pendant la soirée dansante.

Le mardi matin, lors du départ les yeux étaient pleins de larmes. Les aurevoirs ont été comme à chaque fois un moment de tristesse, mais vite estompé en pensant à la joie de se retrouver en 2024 à Wenings cette fois !

L'association tient à remercier la municipalité, le foyer rural et l'association des parents d'élèves pour l'aide apportée à l'organisation de ce beau week-end de Pentecôte.



Le retour de la fête communale

Depuis 2019 nous l'attendions impatiemment, le comité des fêtes a été heureux de vous présenter son programme 2022 sur le thème du « Bal Masqué ».



Que faire pendant les fortes chaleurs ?

La période de veille saisonnière des vagues de chaleur a commencé le 1er juin pour s'achever le 15 septembre 2022, mais n'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

N'oubliez pas qu'il existe un décalage temporel entre le ressenti de l'adulte en bonne santé et celui de la personne âgée. Sachez que, en cas de forte chaleur, quand vous éprouvez un inconfort, la personne âgée, qui ne la perçoit pas encore, est peut-être déjà en difficulté.

Quelques conseils aux personnes âgées et à leur entourage

Maintenez la maison au frais (fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil). Faites un léger courant d'air, utilisez des éventails, des ventilateurs.

Évitez les expositions à la chaleur et les sorties entre 12 h 00 et 16 h 00. Appliquez régulièrement de la crème solaire en cas de sortie. Évitez les activités extérieures (courses, jardinage, bricolage, sport...). Restez à l'ombre, portez des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.

Buvez régulièrement de l'eau environ 1,5 l par jour, diversifiez l'apport d'eau : thé ou café frais (avec modération), soupes froides, compotes de fruits, sorbets (ou glaces), fruits et légumes riches en eau (pastèque, melon, fraises, pêches, tomates, courgettes et concombres), yaourts (un yaourt hydrate aussi bien qu'un verre d'eau) surtout pas d'alcool. Aborder la question de l'incontinence urinaire avec la personne âgée, qui pourrait être réticente à boire plus si elle a ce type de problème.

Mouillez régulièrement la peau, n'hésitez pas à vous vaporiser de l'eau sur le visage et les autres parties du corps à l'aide de brumisateurs.

Des crampes, une fatigue inhabituelle, des maux de tête, une fièvre supérieure à 38°C, des



vertiges, nausées, des propos incohérents peuvent être des signaux d'alerte, en cas d'urgence appeler le 15.

Nous vous rappelons que si vous vous sentez isolés et/ou vulnérables, vous pouvez vous faire connaître en mairie : ainsi les membres du CCAS prendront régulièrement contact avec vous tout le long de l'été.

Des aménagements d'horaires possibles pour les travailleurs

Du côté des employeurs, la ministre de la Santé rappelle qu'en cas de fortes chaleurs, des « aménagements d'horaires », voire le « report des activités susceptibles d'avoir un effet délétère sur la santé des travailleurs (port de charge, exposition au soleil aux heures les plus chaudes, etc.) » doivent être envisagés.

La plateforme d'accompagnement des aidants

Cette structure mène des actions auprès des personnes aidant un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson, SEP...) vivant à domicile. Cette plateforme propose à ce titre, de l'information, de l'orientation vers des services et/ou structures du territoire, du soutien et du conseil pour permettre du répit aux aidants.

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations au 01 30 75 49 96. Ils vous accueillent du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 00 au 6 avenue de l'Île-de-France 95300 Pontoise. Bâtiment F - Rez-de-chaussée.

Un après-midi « loto » pour nos aînés

Le samedi 21 mai, le CCAS organisait un loto gratuit pour nos aînés. La manifestation a connu un succès avec plus de 25 participants qui ont joué dans l'espoir de gagner les nombreux lots mis en jeu : blender chauffant, panier garni, de nombreux bons d'achat, des soins esthétiques, des draps de bain, des livres et bien d'autres lots.

Certains ont été très chanceux, d'autres un peu moins, surtout quand il y eu des ex-quo, mais chacun a passé un bon moment. Ce loto s'est clôturé par un goûter accompagné de nombreux gâteaux réalisés par les membres du CCAS.

Les membres du CCAS remercient tous les donateurs qui ont œuvré pour que cette édition soit un succès et vous donnent rendez-vous pour un nouveau loto l'année prochaine.



« À compter du 1^{er} juin 2022, seuls les bacs conformes seront collectés, le vrac ou les sacs déposés à côté d'un bac seront refusés »



Aïcha Ihmad
Conseillère municipale

Les nouveaux bacs de ramassage des déchets sont obligatoires

Le SMIRTOM du Vexin a organisé le remplacement de l'ensemble des bacs du territoire depuis plusieurs mois, la quasi-totalité des administrés (logements individuels, logements collectifs, administrations, entreprises) a reçu ses bacs :

- Bac à couvercle noir pour les ordures ménagères (limitation à deux bacs 660 litres pour les commerces / entreprises),
- Bac à couvercle jaune pour les emballages recyclables et les papiers,
- Bac à couvercle vert pour le verre.

Aussi, à compter du 1^{er} juin 2022, seuls les bacs conformes seront collectés par les équipages de la société SEPUR, le vrac ou les sacs déposés seuls ou à côté d'un bac seront refusés. Les usagers n'ayant pas encore commandé leurs bacs, ou ceux dont le volume des bacs n'est pas adapté, doivent contacter la Société ESE au 0800 002 617.

Un doute, une question ? Contactez le SMIRTOM au 01 34 66 18 40 ou consultez le site web smirtomduvexin.net.

Nous vous rappelons qu'en aucun cas les différents bacs de ramassage ne doivent rester en permanence sur le domaine public, pensez à les rentrer après les collectes.



Les frelons asiatiques sont de retour

Le frelon asiatique est-il néfaste pour l'écosystème ?

Il se nourrit de chenilles, de mouches, de papillons et d'araignées mais son régime alimentaire est constitué principalement d'abeilles butineuses, 80 % en ville et de 45 % dans les campagnes. Même si toutes les abeilles ne meurent pas, la prédation des frelons asiatiques les stresse énormément, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver. Le frelon asiatique cause également des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits.



Le frelon asiatique et l'homme

Il n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs ou bourdons). Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Le venin du frelon asiatique n'a rien de particulièrement toxique et seuls des cas très rares nécessitent de consulter un médecin. Mais au-delà de deux piqûres, le venin peut avoir des conséquences. Les personnes immunodéficientes, allergiques, les personnes âgées et les jeunes enfants sont toutefois les plus vulnérables. Des piqûres multiples peuvent entraîner l'obstruction des voies aériennes supérieures et de fortes réactions allergiques. En cas de difficultés à respirer ou de malaises il faut appeler les pompiers.

Ne chercher pas à supprimer un nid de frelons asiatiques, c'est très dangereux. C'est l'une des seules raisons qui les poussent à devenir agressifs.

Que faire en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques

Une procédure a été mise en place par la communauté de communes Vexin centre pour lutter contre cet insecte. L'intervention est payée directement par la communauté de communes, une fois la déclaration de la demande de destruction validée.

Pour information, le coût de l'intervention est pris en charge intégralement par la CC Vexin Centre quelle que soit la hauteur du nid.

Pour toutes interventions, veuillez d'abord contacter la CCVC afin de procéder à la déclaration.

Communauté de Communes Vexin Centre
1 rue de Rouen – 95450 VIGNY
Téléphone : 01 30 39 23 34
Messagerie : administration@ccvexincentre.fr



Les composteurs sont disponibles

Pour ceux qui ont passé commande d'un composteur, vous pouvez passer le retirer à la mairie aux heures d'ouverture.

Préservez la nature et compostons !



Vivre en toute tranquillité dans son jardin

Après la pluie voici enfin le soleil, tout le monde s'active dans son jardin, mais si on veut s'octroyer quelques moments de quiétude il est bon de respecter quelques règles notamment sur le bruit.

Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du Val d'Oise 2009-297 régit certaines activités qui peuvent être source de nuisance sonore et gêner votre voisinage.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, tailles haies, bétonnières, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ;
- le dimanche et les jours fériés, uniquement le matin, de 10 h 00 à 12 h 00 .

Les propriétaires ou possesseurs de piscines privées sont tenus de prendre toutes mesures afin que les équipements ainsi que le comportement des utilisateurs ne constituent pas une source de nuisances sonores pour les riverains.

Les bruits émis à l'intérieur des propriétés audibles de l'extérieur et portant atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur intensité ou leur caractère répétitif sont interdits.

De plus, il est également interdit de brûler les herbes ou autres déchets sous peine de verbalisation.

Qu'est ce que l'association APE4V ?

Il s'agit de l'association des parents d'élèves de l'école Les quatre vents qui a vu le jour à la rentrée 2021. Cette dernière a pour but de récolter des fonds via différentes actions pour permettre des animations extra scolaires gratuites ou à moindre coût pour tous les enfants de la commune grâce à des parents bénévoles. Dans ce contexte des opérations « crêpes » sont organisées tous les derniers jeudis avant les vacances.

Mais quelle ne fut pas la surprise des enfants de l'école lorsque ce jeudi 21 avril 2022, lors de la sortie à 16 h 30 en plus des crêpes Sonic et Stella sont venus en personne les faire goûter. Séances câlins, photos, rires ont été au rendez-vous.



À la recherche de lecteurs et de lectrices

La ligue de l'enseignement (fédération du Val d'Oise) recherche pour l'action « Lire et faire lire » des lecteurs bénévoles.

Si vous avez 50 ans ou plus et que vous aimeriez transmettre votre goût de la lecture aux enfants n'hésitez pas à contacter Sandrine ou Bruno par tél au 01 30 31 89 44 ou par e-mail sandrine.herbert@ligue95.com.

La chasse aux œufs du dimanche de Pâques organisée par le CMJ

Quel plaisir de se retrouver après deux années compliquées. La chasse aux œufs organisée par le CMJ le dimanche 17 avril 2022 a été une très bonne occasion de se réunir avec les enfants du village et de l'école.

Au rendez-vous, entre tous petits et adolescents, pas moins de 50 jeunes ont participé à cette chasse aux œufs. Plus de 300 œufs en plastique et quatre œufs magiques étaient cachés sur deux parcours d'âges différents à la coulée verte ; un suspens incroyable lors de la recherche du dernier œuf magique, où la quasi-totalité des enfants et des parents se sont mobilisés pour retrouver l'œuf aux oreilles de lapin égaré.

Un goûter s'est ensuite déroulé dans la cour de l'école où tous les enfants ont pu s'hydrater et reprendre des forces après une chasse intense sous un soleil splendide.

Bravo à tous les enfants et jeunes : vous avez retrouvé 299 œufs sur les 304 cachés, c'est un très bon score de 98 % soit une note de 19,5/20. Score à battre l'an prochain...

Nous pouvons remercier l'équipe du CMJ composée de jeunes de 10 à 14 ans qui se sont investis pour préparer les parcours, les sachets des œufs en chocolat, pour accueillir et orienter toutes les familles vers le point de rendez-vous, pour avoir pris le micro devant tout le monde, pour avoir aidé au service des goûters, et au rangement après l'organisation des installations, etc.

Un grand bravo pour cette mobilisation. Nous remercierons également l'aide de la commission fête, qui s'est beaucoup investie et Serge Leguen pour son aide et de nous avoir permis d'accéder au matériel nécessaire et à l'école.

Une belle après-midi, un bon moment, une belle météo... Alors on vous donne rendez-vous l'année prochaine aussi nombreux.

